

LE MAG' #74

VOTRE PARCOURS
RÉSIDENTIEL
AU SEIN
D'ÉLOGIE-SIEMP

Quartier politique
de la Ville,
Élogie-Siemp
à vos côtés !

Budget
Participatif 2021



Espace potager
géré par les membres
du collectif « Demain
La Celle Saint-Cloud » - Domaine
de Beauregard, La Celle Saint-Cloud

cs



DEUX OPÉRATIONS ELOGIE-SIEMP EN LICE POUR GAGNER LES GREEN SOLUTIONS AWARDS !

Concours français et international de solutions durables pour le climat, les Green Solutions Awards mettent en avant bâtiments, quartiers et infrastructures qui comprennent des innovations mises au service de la lutte contre le changement climatique.

Notre immeuble du 12, rue Monceau, dans le 8^{ème} arrondissement de Paris, a été sélectionné pour concourir dans la catégorie "Bas Carbone".

Notre résidence du 103-105bis, rue du Chevaleret et 14, square Dunois à Paris 13^{ème} est, quant à elle, sélectionnée dans la catégorie "Energie et climats tempérés".

Pour voter, rendez-vous sur le site www.greensolutionsawards.org dès maintenant et jusqu'au 31 mai prochain.

Sommaire

Édito	4
Zoom sur la collecte pneumatique aux Batignolles !	5
Budget Participatif 2021	6
Retour sur les projets du Budget Participatif des éditions 2018-2020	8
Votre parcours résidentiel au sein Elogie-Siemp	10
Quartier politique de la Ville, Elogie-Siemp à vos côtés	12
La communication avec les locataires lors des réhabilitations	17
Des ordinateurs pour chauffer les logements	18
Ascenseur indisponible, notre service de portage	19

Elogie-Siemp Le Mag' est édité par Elogie-Siemp • 8, boulevard d'Indochine à Paris 19^e • RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem • Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Crédits : Mehrak, Cyril Bruneau, Unsplash, Elogie-Siemp, Flaticon • Impression : Willaume-Egret • Avril 2021

ÉDITO

Nous traversons depuis maintenant un an une crise sanitaire qui chamboule notre quotidien et notre mode de vie. Les équipes d'Elogie-Siemp sont mobilisées, à vos côtés, pour continuer à assurer les missions qui sont les nôtres et répondre à vos attentes.

Nous pouvons nous réjouir de la progression quotidienne de la vaccination qui nous donne à espérer des jours meilleurs.

Nous nous devons néanmoins de rester très prudents et de continuer nos efforts pour protéger les plus fragiles.

L'arrivée du printemps redonne le sourire, avec les beaux jours et le réveil de la nature. Ce sont également les activités extérieures qui reprennent et le lancement de notre Budget Participatif axé sur notre Plan Climat.

Découvrez dans ce nouveau numéro du Mag', les services de développement social et les actions qu'ils mettent en place chaque jour pour améliorer votre cadre de vie et vous aider au quotidien et toutes les informations utiles sur votre parcours résidentiel au sein d'Elogie-Siemp.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture !



Laurence Patrice
Présidente



Valérie de Brem
Directrice générale



ZOOM SUR LA COLLECTE PNEUMATIQUE AUX BATIGNOLLES !



Frédéric Bazin, coordinateur des éco-gestes chez Elogie-Siemp, s'est rendu en mars dernier, au cœur de l'éco-quartier de Clichy-Batignolles, dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, pour rencontrer et discuter avec les locataires du 14, rue Mstislav Rostropovitch, de l'installation de la collecte pneumatique des déchets.

Depuis le 5 août 2019, nous avons mis en place un système de collecte des déchets innovant dans 4 immeubles de cet éco-quartier permettant, grâce à un réseau de conduites souterraines et un système d'aspiration, d'évacuer les déchets jusqu'à des conteneurs où ceux-ci sont compactés.

Une fois remplis, ces conteneurs sont acheminés dans un centre de traitement et de valorisation des déchets gérés par Véolia Propreté.

Ce dispositif permet d'éviter l'entreposage de bacs à ordures dans l'espace public et la circulation de camions de collecte. La circulation est allégée, avec un impact positif sur le bruit, la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.

Ce sont deux conteneurs qui ont été mis en place dans cet ensemble d'immeubles comptant 255 locataires, pour les déchets ménagers et les cartons, la collecte du verre restant en conteneurs classiques.

Une douzaine de locataires a répondu présent pour rencontrer Frédéric Bazin et Mr Borzeix, gardien de l'immeuble, et échanger sur ce nouveau système qu'ils trouvent très pratique.

En effet, ce dispositif a montré son efficacité en permettant la simplification de la collecte, par un système et des consignes claires, qui ont notamment été accompagnés par une sensibilisation. Les trappes, dont l'ouverture est plus pratique que les couvercles de bacs et l'aspiration de déchets permettent également de stopper les odeurs dues au stockage des poubelles ! S'ajoutent l'amélioration de la propreté, et un local toujours propre, sans sols glissants ou collants.

Les locataires notent également qu'ils ne sont plus dérangés par le bruit dû à la collecte.

Seule la collecte des grands cartons nécessite plus d'agilité ; il faut les couper ou contacter le 3975 pour un enlèvement.



” Il suffit de prendre des sacs poubelles de 30 Litres maximum sinon cela ne rentre pas dans la trappe et de déchirer ses cartons, mais l'habitude est vite prise et à vrai dire cela n'est vraiment pas contraignant. Je suis satisfait du dispositif ! ”
- Mr Gaio, locataire

BUDGET PARTICIPATIF 2021

Vous avez jusqu'au 15 mai pour déposer votre projet !

Dans le cadre de notre Plan Climat , et dans une démarche globale et continue de préservation de l'environnement et d'amélioration de votre cadre de vie, nous vous invitons, pour la quatrième édition, à participer à notre **Budget Participatif sur le thème du développement durable !**

Proposez votre projet, puis réalisons le ensemble !

Votre projet devra s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

. **Protéger notre environnement en encourageant la biodiversité** (encourager le développement et la préservation de la biodiversité, mener des projets de végétalisation, etc.)

. **Accompagner les mutations de la ville** (favoriser les mobilités douces, récupérer les eaux pluviales, favoriser la réduction des déchets, etc.)

. **Développer les synergies avec nos locataires et les liens de solidarité entre voisins** (actions favorisant le vivre ensemble, les liens intergénérationnels, l'achat groupé de denrées alimentaires issues de circuits courts et de l'agriculture biologique, etc.)

Ouvert à tous les locataires, sur l'ensemble du patrimoine*, 100 000€ ont été alloués pour vos réalisations.

BESOIN D'AIDE ?



Vos gardiens et gardiennes et les chargées de missions développement social urbain vous accompagnent pour définir les contours de votre projet ou pour déposer votre projet en ligne.

N'hésitez pas à les contacter ou à prendre rendez-vous à l'une des permanences des chargées de mission DSU, au sein de votre agence.

> budgetparticipatif-DTN@elogie-siemp.paris (pour les agences Ledru-Rollin, Paul-Laurent, La Celle-Saint-Cloud)

> budgetparticipatif-DTS@elogie-siemp.paris (pour les agences Blanqui, Saint-Denis, Essonne/Val-de-Marne)



d'informations sur le site
www.budgetparticipatif.elogie-siemp.paris

L'AGENDA

DU 1^{ER} MARS AU 15 MAI

Déposez votre projet sur le site dédié

DU 15 MAI À MI-SEPTEMBRE

Les équipes d'Elogie-Siemp analyseront les projets et sélectionneront les projets conformes au règlement pour les soumettre au vote de tous les locataires d'Elogie-Siemp

SEPTEMBRE

Une commission présentera les projets retenus aux représentants des locataires dans le cadre des instances de concertation locative (CCLP)

OCTOBRE

Les projets retenus seront mis en ligne et soumis à votre vote. Vous aurez la possibilité de voter pour votre projet préféré. Les porteurs de projet non retenus seront informés des raisons d'irrecevabilité de leur projet

NOVEMBRE

Les lauréats seront dévoilés !

*immeubles gérés en mono propriété.

RETOUR SUR LES PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF DES ÉDITIONS 2018-2020

Découvrez ou redécouvrez les lauréats 2018-2020 sur le site internet du Budget Participatif 2021 et l'avancée des projets !

Nous avons lancé notre propre Budget Participatif depuis maintenant 4 ans afin de vous donner la possibilité de proposer et mettre en place des actions pouvant améliorer votre confort de vie et votre environnement.

Depuis, vous avez été nombreux à nous soumettre vos idées. Certains de vos projets sont aujourd'hui réalisés et nous poursuivons avec vous la mise en œuvre de ceux qui restent à finaliser !



Quelques exemples

Découvrez les projets proposés et mis en place avec vous depuis le lancement de notre premier Budget Participatif, telle que la création d'un potager collectif animé par l'entreprise Mugo Paysage au 14/16, rue des Ecluses Saint Martin, dans le 10^{ème} arrondissement, mais également le projet de fleurissement des cours, la création d'un jardin partagé et l'installation de nichoirs et hôtels à insectes dans la résidence Kellerman dans le 13^{ème} arrondissement, ainsi que la création d'une aire de jeu !

Une campagne de sensibilisation en porte à porte ainsi que des ateliers conviviaux en pied d'immeuble contre les jets d'ordures par les fenêtres et de sensibilisation au respect des espaces collectifs a également eu lieu en 2019 dans le 19^{ème} arrondissement et a permis de mobiliser les locataires autour de ces questions.

Toutes les informations et projets sont à retrouver sur le site

www.budgetparticipatif.elogie-siemp.paris



VOTRE PARCOURS RÉSIDENTIEL AU SEIN D'ELOGIE-SIEMP

Quelques focus

Dans le cadre de votre parcours résidentiel, et si votre logement n'est plus adapté à vos besoins ou à vos ressources, vous pouvez être amené à faire une demande de changement de logement, **c'est ce que nous appelons une mutation.**

Les équipes de gestion locative travaillent pour vous proposer un nouveau logement en prenant en compte, avant toute chose les priorités sociales et économiques. En raison du manque de logements disponibles, ce sont uniquement 200 à 250 mutations qui sont réalisées chaque année.

La demande doit être motivée, et il faut être patient !



Retrouvez notre guide intitulé « Demandes de mutation – Prise en compte des demandes et gestion de priorités », disponible en ligne sur votre espace locataire, onglet « M'informer », « Changement de logement ».

Dans le cas de **forte sous-occupation**, la loi prévoit que les locataires ont l'obligation de libérer leur logement social pour aller dans un logement plus petit, et permettre ainsi d'accueillir une famille en attente d'un logement. Les personnes de plus de 65 ans et les familles dont un des membres est handicapé ne sont pas concernés par ce dispositif contraignant mais peuvent cependant demander à changer de logement volontairement. **N'hésitez pas à vous rapprocher de nous, des familles attendent !** Chaque année, Elogie-Siemp informe les familles concernées et recherche un logement répondant à leurs besoins. Des entretiens téléphoniques personnalisés sont mis en place. Attention, en cas de refus non justifié, Elogie-Siemp se verra dans l'obligation de résilier le bail.

Vous pouvez multiplier vos chances de trouver un nouveau logement grâce à deux dispositifs dédiés qui ont été mis en place en lien avec la Ville de Paris et les bailleurs présents sur le territoire :

• **Loc'annonces** où un espace est dédié aux demandes de mutation
> <https://teleservices.paris.fr/locannonces/#logts>

• **Echanger-Habiter** qui est une bourse d'échange entre les locataires du parc social
> www.echangerhabiter.fr



Dans un souci de transparence, la loi a créé de nouvelles dispositions pour inciter à la mobilité résidentielle. Ainsi, **la commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) d'Elogie-Siemp examine, plusieurs fois par an, la situation des locataires entrés dans leur logement il y a 3 ans et plus et définit les actions à mener en vue d'inciter au parcours résidentiel.**

Une attention particulière est portée sur les situations suivantes :

1. **La sur-occupation du logement.** Elle est définie par le Code de la Sécurité Sociale (Article D542-14) qui précise la superficie minimum requise par occupant (par exemple, 1 personne doit disposer de 9 m² minimum). Les situations sont appréciées en fonction de la typologie du logement et de la composition familiale, du nombre d'adultes et d'enfants notamment.

2. **La sous-occupation du logement.** Elle est définie par le Code de la Construction et de l'Habitation (Article L621-2) qui précise qu'on ne peut disposer que d'une pièce supplémentaire par rapport à sa composition familiale. Par exemple, une personne seule ne peut pas disposer d'un 3 pièces, mais peut vivre dans un 2 pièces. Un couple ne peut pas disposer d'un 4 pièces mais peut vivre dans un 3 pièces.



QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE, ELOGIE-SIEMP À VOS CÔTÉS



Nos chargées de mission développement social urbain, vous accompagnent tout au long de l'année.

Elles mettent en place avec les locataires des actions sur le patrimoine d'Elogie-Siemp, en vue **d'améliorer votre cadre de vie, de promouvoir les projets d'initiative citoyenne ou de répondre à des besoins spécifiques.**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement accentué les difficultés déjà existantes sur le territoire national, comme l'accès aux droits. Elle a également renforcé l'**envie de nature, de biodiversité et de mobilités douces.**

Malgré la crise et les différents confinements, nos chargées de mission DSU ont tout mis en oeuvre pour adapter les projets et continuer à mettre en place des actions concrètes sur notre patrimoine afin de vous soutenir.

Les ateliers d'autoréparation de vélo

Les mobilités douces sont encouragées sur l'ensemble de notre patrimoine, notamment via la mise en place **d'ateliers d'autoréparation de vélo.**

En 2020, trois ateliers ont été organisés par l'association Le Petit Biclou, du réseau RÉPAR permettant aux locataires de la résidence Paul Bourget dans le 13^{ème} arrondissement, de participer et de trouver des conseils et de l'aide pour réparer leurs vélos.

En 2021, et dès que les conditions sanitaires le permettront, certains ateliers reprendront, notamment les après-midi du 12 et 26 mai et du 9 et 23 juin prochain, dans la résidence Paul Bourget, accessibles également aux locataires de la résidence Kellerman.

D'autres ateliers auront lieu, notamment rue Léon, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris en partenariat avec SoliCycle, mais également rue des Vignoles, dans le 20^{ème} et rue Albert Camus dans le 10^{ème} arrondissement de Paris.

Des permanences d'accès aux droits

Depuis 2019, des **permanences hebdomadaires d'accès aux droits** sont organisées afin de vous proposer un **accompagnement individualisé dans vos démarches administratives** et cela à proximité de votre lieu d'habitation.

Au sein du quartier des Amandiers, dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, ces permanences sont animées par un réseau d'associations localement implantées : Garage Numérique, UNRPA et le Centre Social La 20^{ème} Chaise.

Elles ont lieu au sein d'un local appartenant à Elogie-Siemp, situé au 71, rue des Amandiers, désormais baptisé « Amandiers Connexion ».

Depuis son ouverture, cet espace compte de plus en plus d'adeptes et notamment certains de nos locataires.

En février 2020, de nouvelles permanences ont débuté à Vigneux-sur-Seine ainsi qu'au sein du Local Commun Résidentiel (LCR) Paul Bourget-Gerda Taro dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. A Vigneux-sur-Seine ces permanences sont animées par le PIMMS Evry Cœur d'Esnonne au « Pavillon » situé 4, allée des Frères Voisins les jeudis après-midi de 14h à 17h.

Tandis que dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, les permanences sont animées par Maison 13 Solidaire le lundi après-midi et le mercredi matin.



La nature en ville

Les confinements et les restrictions de déplacement ont accentué un **besoin de « nature en ville »**.

Nous vous accompagnons dans la **création de jardins partagés et d'espaces potagers**.

Désireuses de soutenir ce type de démarches qui se multiplient sur notre patrimoine, nos équipes tentent également de les anticiper et de les favoriser dans le cadre de la production de ses nouveaux immeubles ou de la réhabilitation d'immeubles anciens pour lesquels nous prévoyons de débitumer autant que possible les espaces extérieurs.

Ainsi, l'immeuble du 12, rue Monceau, dans le 8^{ème} arrondissement de Paris, livré en 2020, offre la possibilité aux locataires de cultiver et d'entretenir des bacs potagers situés sur le toit-terrasse de l'immeuble.

Le service DSU organise pour eux des **ateliers collectifs d'initiation au jardinage et à la permaculture** animés par l'entreprise MUGO Paysage.

Le premier atelier, organisé le 17 février 2021, a permis de regrouper plusieurs locataires et leurs enfants autour de cette dynamique très positive.



Les chantiers éducatifs

Nous contribuons tous les ans à **l'insertion professionnelle de jeunes publics** issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la Ville en favorisant la réalisation de chantiers éducatifs en partenariat avec les clubs de prévention spécialisée qui œuvrent sur les territoires.

En 2020, cette volonté n'a pas faibli et plusieurs chantiers éducatifs ont pu être menés :

- . **Création d'une cabane de rucher** sur le site des Plâtrières dans le 20^{ème} arrondissement à l'été 2020 avec la Fondation Jeunesse Feu Vert et le Centre Social La 20^{ème} Chaise.
- . **Création de cabanes à outils** en accompagnement des jardins partagés du secteur de Beauregard à la Celle Saint Cloud à l'été 2020 avec le CPEA et le collectif d'habitants « Demain la Celle Saint-Cloud ».
- . **Intervention de nettoyage et évacuation de bacs** au sein du **jardin partagé Les Poètes** dans le 10^{ème} arrondissement en décembre 2020 en lien avec le CRL10 et la régie de quartier Maison du Canal.

L'accompagnement des réhabilitations

Dans le cadre des réhabilitations, nous souhaitons, autant que possible, **vous associer en amont et durant les travaux.**

Malgré la crise sanitaire, le travail s'est poursuivi en 2020 avec, par exemple, les ateliers animés par l'association Des Cris des Villes auprès des locataires de 35 au 43 de la rue Duris dans le 20^{ème} arrondissement de Paris.

Durant plus d'un mois, l'association a recueilli les ressentis des locataires vis-à-vis de leur résidence, leurs besoins et usages. Ces éléments alimenteront le programme de travaux en cours de définition et permettront d'initier, en lien avec les locataires du groupe, des projets et initiatives collectives qui amélioreront sensiblement le cadre de vie et les liens de solidarité entre voisins.

En raison de la crise sanitaire, les éléments recueillis lors de ce diagnostic n'ont pu être restitués aux locataires à l'occasion d'une réunion publique comme initialement prévu. Ils ont néanmoins fait l'objet d'un affichage spécial au sein des parties communes de l'immeuble.



LA COMMUNICATION AVEC LES LOCATAIRES LORS DES RÉHABILITATIONS

Elogie-Siemp a lancé en partenariat avec Impulse Partner, spécialiste de l'innovation, un appel à solutions pour une communication plus qualitative lors des opérations de réhabilitation en milieu occupé.



L'objectif de cette démarche est d'améliorer les échanges avec les locataires, la conception des projets et la gestion des chantiers en milieu occupé en utilisant des moyens innovants. Nous souhaitons ainsi être au plus près des attentes de chacun lors des opérations de réhabilitation de notre parc immobilier.

Après réception et analyse de 20 dossiers de candidature, nous avons sélectionné les trois sociétés suivantes : **WizzCAD, MONLOGEMENT.AI et 1001 rues.** Voici un aperçu de leurs projets :

- **WizzCAD** est un outil qui permet de collecter, exploiter et conserver une totale traçabilité
- des échanges entre l'entreprise mandatée pour les travaux, le locataire et le bailleur, afin
- de gérer efficacement le suivi des états des lieux, la planification des rendez-vous entreprises
- et de réaliser un suivi optimal du traitement des demandes.
- **MONLOGEMENT.AI** : RéhAssistant est un assistant virtuel web et mobile qui permet d'accompagner
- le bailleur, les locataires et les autres intervenants d'une opération dans la conception, la réalisation
- et la réussite d'un projet de réhabilitation en milieu occupé. La collaboration entre Elogie-Siemp
- et monLogement.ai permettra de développer l'outil RéhAssistant sur une opération pilote ;
- il permettra d'appliquer l'expertise de monLogement.ai aux phases de concertation (pendant
- les études) et de travaux.
- **1001 rues** : COREHAB est une application web de concertation locataires née de la réflexion
- avec les bailleurs sociaux et de leur besoin en termes de communication et concertation locataires
- dans le cadre des travaux de réhabilitation en site occupé. Le portail COREHAB sera mis en place
- sur une opération pilote, dès la phase d'études, afin de maximiser la participation des habitants
- à la programmation de la réhabilitation de leur résidence.

Chaque solution sera testée sur une opération-pilote de réhabilitation au cours de l'année 2021 ; les habitants des résidences concernées en seront informés au préalable.



DES ORDINATEURS POUR CHAUFFER LES LOGEMENTS !



A l'occasion de la rénovation énergétique d'envergure de 79 logements au 15-17 rue des Nanettes et 26-30 rue des Bluets à Paris 11^{ème}, s'inscrivant dans le cadre de notre Plan Climat, nous avons installé 384 radiateurs numériques...

Cette opération d'envergure a permis de diviser par 2 les besoins d'énergie pour le chauffage : remplacement des fenêtres, isolation de la toiture et des façades par l'extérieur, amélioration de la VMC. La sécurité de la résidence a également été améliorée : interphonie, contrôle d'accès, désenfumage, mise en sécurité électrique.

Et pour remplacer les anciens convecteurs, Elogie-Siemp a investi dans la technologie **Qarnot Computing**, qui consiste en l'installation dans les logements de radiateurs numériques QH-1. Ceux-ci embarquent des microprocesseurs informatiques qui exécutent à distance, via internet, des opérations et calculs informatiques complexes pour les entreprises ; ce sont ces calculs informatiques qui, payés par les clients de Qarnot Computing, produisent la chaleur qui est recyclée pour chauffer les logements.

Cette solution participe à la réduction de l'empreinte carbone des calculs informatiques et du chauffage et à la réduction des charges.



Le petit plus +

Les radiateurs nouvelle génération bénéficient par ailleurs d'options comme des capteurs permettant de surveiller la qualité de l'air et l'humidité des logements, une borne de recharge pour téléphones ou encore une borne wifi, qui offre une connexion gratuite aux utilisateurs.

ASCENSEUR INDISPONIBLE, NOTRE SERVICE DE PORTAGE

Votre ascenseur est en travaux ou en panne et vous avez des difficultés à vous déplacer ?

Elogie-Siemp a mis en place un service de portage pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou pour celles en fauteuil qui se retrouveraient bloquées.

Le sticker ou l'affiche ci-contre, positionnés par votre gardien ou votre gardienne sur l'ascenseur en panne ou en travaux, vous permettront de retrouver rapidement les numéros utiles à contacter si vous êtes dans cette situation.

- > Un sticker sur notre patrimoine parisien, service de portage de 6h à 23h.
- > Une affiche pour Vigneux et La Celle Saint-Cloud, service de portage de 6h à 21h.





**PRENEZ SOIN DE VOUS
EN ATTENDANT DES JOURS
MEILLEURS !**



www.elogie-siemp.paris